



Déclassifié

AS/Soc (2017) PV 04 add

19 septembre 2017

Fsocpv04add_2017

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Procès-verbal

de l'audition « Protéger les enfants touchés par des conflits armés » tenue le jeudi 1^{er} juin 2017, de 14h30 à 15h30, à Bakou (Azerbaïdjan)

Sous la présidence de **Baroness Massey**, présidente de la sous-commission sur les enfants, la commission examine une note introductive révisée et tient une audition à laquelle participent :

- **Mme Christine McCormick**, Conseillère sur la protection de l'enfance, *Save the Children*, Londres, Royaume-Uni ;
- **Mme Galina Heinselmann**, Psychologue / Psychothérapeute, Berlin, Allemagne ;
- **Mme Ceyran Rahmatullayeva**, Chef du Secrétariat de la Commission d'État pour les affaires de la famille, des femmes et des enfants de la République d'Azerbaïdjan ;
- **Mme Esmira Orucova**, Chargée de recherche principale du département de la sûreté publique et de la sécurité juridique de l'Institut du droit et des droits de l'homme de l'AAOS (Académie nationale des Sciences de la République d'Azerbaïdjan) et fondatrice et présidente de l'ONG « Chemins de deuil ».

Faisant référence à la note introductive révisée [AS/Soc (2017) 25], dont la première version a été examinée par la commission lors de la réunion qu'elle a tenue le 30 décembre 2016 à Florence (Italie), la rapporteure, **Mme Fataliyeva**, présente brièvement le sujet. De nouveaux aspects ont été intégrés dans le texte à la suite des commentaires faits par ses collègues à Florence et elle en est très reconnaissante. Son intention est de montrer de quelle manière les enfants sont touchés par les conflits armés dans leur vie quotidienne. Les parlements nationaux, entre autres acteurs, doivent mener des actions permettant d'améliorer véritablement les conditions de vie des enfants. Ceux-ci sont touchés par les conflits de diverses manières, ils sont notamment victimes ou témoins de violence, sont forcés à combattre ou perdent leurs proches. Dans son texte, Mme Fataliyeva évoque quelques conflits en cours, tels que ceux de la Syrie, de l'Ukraine ou du Haut-Karabakh. Les séquelles physiques et psychologiques directes, les traumatismes, la peur et la colère causés par ces conflits privent les enfants de la chance de vivre une enfance normale. Une volonté politique forte de toutes les parties est nécessaire pour faire cesser les conflits en cours et les nombreuses violations des droits humains qui en découlent ; lorsque les parties prenantes ne sont pas en mesure d'intervenir directement dans les situations de conflit, elles devraient au moins essayer d'influencer leur gouvernement pour renforcer les actions de consolidation de la paix.

Mme McCormick, *Save the Children*, Royaume-Uni, évoque sa vaste expérience de terrain dans de nombreux pays et sa connaissance des mécanismes de communication de l'ONU relatifs aux situations de guerre. De nos jours, le cadre juridique international visant à protéger les enfants en temps de guerre, notamment le Protocole facultatif des Nations Unies concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés¹, est assez solide ; pourtant, les enfants sont plus vulnérables aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a dix ans. D'une manière générale, les conflits sont devenus plus internationaux ces dernières années, différents acteurs ont recours à des formes extrêmes de violence et agissent dans un non-respect consternant du droit international et des institutions qui veillent à son application. Dans le monde, 15 millions d'enfants sont

¹ <https://childrenandarmedconflict.un.org/mandate/opac/>.

directement pris au piège de violents conflits, 10 millions d'enfants ont fui des conflits et 1 milliard d'enfants vivent dans des pays en proie à un conflit armé. Les conséquences pour les enfants sont dramatiques : de nombreux enfants sont morts dans des conflits ou sont handicapés à vie ; jusqu'à 80 % des victimes de violences sexuelles dans les pays en conflit sont des enfants, en particulier des filles ; des établissements de santé et des écoles sont pris pour cible dans de nombreux pays et sont détournés à des fins militaires ; de nombreux enfants sont privés de scolarisation, sont déplacés ou vivent dans des centres de détention.

Il existe une sorte de « normalisation » de la violence contre les enfants, par exemple dans les territoires palestiniens occupés, ce qui entraîne un risque de radicalisation et de transfert du conflit sur les générations suivantes. Certains pays en conflit sont dépourvus de services ; dans certains cas, les services sont totalement interrompus et la population n'est même plus en mesure d'acheter des biens de consommation courante, comme au Soudan du Sud, où le conflit dure depuis plus de 20 ans ; dans ce pays, plus de 20 000 enfants ont été recrutés par les forces armées et plus de 10 000 ont été séparés de leur famille et restent seuls. En Syrie, de nombreux enfants font l'objet de recrutements forcés, sont soumis à des risques d'explosion, à des violences sexuelles, doivent travailler ou sont exploités, dans tout le pays. Pour de nombreux enfants, la violence est devenue une expérience « normale », et le taux de détention des enfants est en hausse. Les principales conséquences sur leur vie apparaissent sous la forme de troubles de la santé mentale, comme le montre le rapport de 2007 de *Save the Children*, intitulé « Blessures invisibles » : les attentats et les bombardements sont perçus comme étant la première cause de stress psychologique dans la vie quotidienne des enfants ; par la suite, les enfants sont plus nerveux et angoissés, souvent plus agressifs ; de nombreux enfants souffrent d'énurésie, symptôme de stress toxique, et d'état de stress post-traumatique (ESPT) ; beaucoup ont perdu un membre de leur famille ; d'autres ont commencé à consommer des drogues pour faire face au stress, au deuil ou à l'extrême tristesse ; enfin, l'interruption de la scolarité aura vraisemblablement de profondes répercussions sur la vie des enfants². Des réponses doivent être apportées à plusieurs niveaux pour mieux protéger les enfants :

- renforcer la protection sociale des enfants et des familles qui en ont besoin ;
- donner les moyens aux enfants d'être plus stables et plus résilients ;
- améliorer d'une part la protection des enfants et les systèmes éducatifs, et d'autre part, les opportunités socio-économiques des familles ;
- intégrer les enfants dans des actions de construction de la paix ;
- assurer une formation suffisante des personnes travaillant sur le terrain et leur fournir des financements suffisants et prévisibles (NB : pour l'instant, les organisations de protection de l'enfance tels que *Save the Children* ne peuvent même pas répondre à leurs propres exigences minimales dans le domaine) ;
- respecter à tout moment le droit international des droits humains.

La question des enfants dans les conflits n'en reste pas moins complexe, étant donné que souvent, les stratégies antiterroristes elles-mêmes ne sont pas en adéquation avec les besoins de protection des enfants.

NB : la présentation PowerPoint complète de l'experte est disponible sur l'extranet de l'APCE, sous le lien correspondant à cette réunion.

Mme Galina Heinzelmann, psychologue et psychothérapeute allemande, rend compte de son travail quotidien auprès des enfants réfugiés ayant fui des zones de conflit. Son pays a accueilli plus de 1,2 million de réfugiés ces deux dernières années (dont environ un tiers d'enfants), en provenance essentiellement de Syrie, d'Irak, d'Iran, d'Afghanistan, d'Érythrée, de Somalie, du Nigéria, de Turquie, de la Fédération de Russie, d'Ukraine et de la République de Moldova. Le gouvernement allemand a investi plus de 14 000 milliards d'euros dans le logement, les soins et l'intégration des réfugiés en étroite collaboration avec des autorités locales et régionales, des ONG et de nombreux bénévoles. Les femmes et les enfants arrivant dans le pays sont souvent fortement traumatisés, ils souffrent d'anxiété, d'insomnie, d'un sentiment d'impuissance et de fatigue chronique. Les psychologues sont confrontés à une tâche complexe, car les besoins des enfants et des parents sont à la fois très différents et interconnectés : alors que les enfants souffrent de la perte de membres de leur famille ou craignent que cela ne leur arrive, l'état psychologique des parents a aussi un impact sur les enfants. Les préoccupations des enfants sont souvent négligées en raison de problèmes plus urgents tels que la mort du père de famille, les procédures de demande d'asile ou l'absence de logement décent et sûr. Afin de protéger les enfants, la famille tout entière doit donc être soutenue dans son fonctionnement et pour sa cohésion.

Les délais d'attente importants des procédures de demande d'asile, qui comprennent l'enregistrement, les entretiens et l'attente d'une éventuelle reconnaissance, risquent de susciter davantage d'inquiétude chez les

² http://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/images/Invisible_Wounds.pdf.

familles. Nombre d'entre elles doivent en outre rester longtemps dans des hébergements d'urgence provisoires, et donc dans des lieux non sécurisés ou qui ne sont pas adaptés aux enfants ; elles ne peuvent pas préserver leur intimité et il existe des tensions entre les familles et entre les groupes ethniques. Étant donné que les enfants ont un mécanisme de protection inconscient de disjonction ou de dissociation des différentes sphères de leur vie, ils peuvent souvent se reposer dans des lieux sûrs tels que des écoles maternelles ou primaires, dans lesquels des personnes prennent soin d'eux et ils peuvent alors jouer et oublier. Toutefois, les professionnels en contact avec ces enfants ont aussi besoin de soutien et de formation, notamment pour développer leur propre résilience, pour apprendre comment éviter de parler des expériences traumatisantes et de briser les mécanismes de dissociation des enfants affectés, et aussi pour créer un environnement « normal » pour ces enfants. Le but n'est pas d'oublier la terreur qui a été vécue mais de l'intégrer dans la vie quotidienne des enfants et de trouver des manières de l'exprimer. Un aspect encourageant du travail de Mme Heinzelmänn est que les enfants sont beaucoup plus accessibles que les adultes qui les entourent, car ceux-ci ont souvent honte ou craignent les préjugés ou autres conséquences négatives de leurs actes ou de leurs propos. Jusqu'à 70 % des patients traumatisés présentent des signes de dépression et certains d'entre eux ont un risque suicidaire élevé. En plus de l'intervention médicale et psychologique, une vraie « culture d'accueil » et davantage de solidarité sont nécessaires de la part des pays européens, dans le cadre d'une politique migratoire coordonnée.

Mme Rahmatullayeva, Cheffe du Secrétariat de la Commission d'État pour les affaires de la famille, des femmes et des enfants, estime que les discussions engagées aujourd'hui pourraient ouvrir la voie à des actions positives en faveur de la protection des enfants. Malgré les multiples efforts réalisés ces dernières années, la vie, la liberté et la sécurité de nombreux enfants demeurent gravement menacées. Bon nombre d'enfants azerbaïdjanais souffrent de la guerre et des conflits armés, et environ 200 000 enfants figurent encore parmi les personnes déplacées dans le pays. Les enfants déplacés ont souvent des conditions de vie inacceptables, n'ont pas accès à l'eau potable ni à des installations sanitaires convenables, leur état de santé est mauvais et le taux de mortalité infantile est élevé. Plus de 4200 bébés sont nés dans ces conditions dans des camps pour personnes déplacées entre 1992 et 2007. Selon un rapport de la faculté de médecine, seuls quelques enfants provenant du Haut-Karabakh sont en bonne santé (environ 8 %), beaucoup font partie de groupes à risque (environ 70 %) et un nombre important présente des maladies chroniques (environ 21 %). Environ 500 000 enfants ont besoin de traitement post-traumatique et de réadaptation sociale. Selon des centres locaux de soutien pour l'enfance et la famille, la reprise des hostilités, pendant quatre jours en avril 2016, a généré de nouveaux traumatismes (maladies du système nerveux, troubles psychologiques et dépressions profondes) et des centres régionaux d'assistance et d'aide aux familles ont constaté que de nombreuses personnes avaient peur d'être tuées ou de perdre des membres de leur famille. Selon certaines informations, les attaques dirigées contre la population azerbaïdjanaise ont notamment pris la forme de contamination de l'eau potable et de dispersion de substances dangereuses dans les arbres en fleurs, avec pour effet l'empoisonnement d'un grand nombre de femmes et d'enfants.

Après le cessez-le-feu, les camps de réfugiés et de personnes déplacées ont été évacués au cours de ces 10, voire 15 dernières années, et 50 000 familles ont été logées dans le cadre de programmes de l'État et de projets communautaires (à l'initiative de l'épouse du président, Mme Aliyeva), et des écoles maternelles et primaires ainsi que des centres de réadaptation ont été mis à leur disposition. Bien que ces programmes aient visiblement eu des effets positifs sur de nombreux enfants, ceux qui ont vécu les hostilités des années 1988-1994 sont maintenant devenus des parents qui doivent toujours vivre avec les blessures psychologiques et physiques du passé. Les enfants et les adolescents continuent de recevoir un soutien spécifique : une aide psychologique, l'intervention de travailleurs sociaux et des activités ludiques, comme des écoles et des camps d'été, des activités de théâtre et autres, par exemple, des bénévoles répondent à des lettres de vœux écrites par des enfants. Toutes ces activités visent à créer des expériences positives pour les enfants et à les soulager en partie de leur stress. Mme Rahmatullayeva propose de mettre en place des projets d'intégration rassemblant des enfants azerbaïdjanais et arméniens, ce qui serait un premier pas vers une coexistence pacifique des générations futures.

Mme Esmira Orucova, chercheuse à l'Académie nationale des Sciences de la République d'Azerbaïdjan et présidente de l'ONG « Chemins de deuil », se félicite du fait que les discussions concernant la question des enfants dans les conflits armés se sont récemment étendues à l'ensemble de la société. Dans le monde entier, de nombreux enfants sont victimes de la guerre, ils sont déplacés, réfugiés ou otages, et ce malgré de solides systèmes de protection des droits humains, y compris les conventions et protocoles des Nations Unies. L'experte donne des exemples de ce qu'elle qualifie de crimes arméniens et de violations manifestes des droits de l'enfant perpétrés dans les territoires occupés d'Azerbaïdjan (étayés par de nombreux détails dans le document intitulé : « Les enfants sont des victimes innocentes de la guerre » coédité par la Commission d'État pour les affaires de la famille, des femmes et des enfants et l'Académie nationale des Sciences de la République d'Azerbaïdjan). Vers 1989, de nombreux azerbaïdjanais ont été déplacés et

séparés de leur famille ; depuis cette date, nombreux sont ceux qui n'ont plus de nouvelles des membres de leur famille, ne savent pas où ils habitent ni s'ils sont en bonne santé. Les événements qui ont eu lieu au Haut-Karabakh montrent que les efforts pour protéger les droits des enfants doivent être envisagés à long terme, et que les différentes parties impliquées ne doivent bénéficier d'aucune impunité.

La présidente, Baroness Massey, ouvre ensuite le débat, en demandant que tous les commentaires portent sur ce qui peut être utile au rapport plutôt que de donner des exemples détaillés de violations des droits humains.

M. Škoberne affirme qu'il serait difficile pour tous les parents de prendre connaissance des données énoncées par Mme Orucova. En ce qui concerne la note introductive révisée soumise par la rapporteure, il suggère de retirer l'expression « dans mon propre pays » du paragraphe 6 afin de nuancer le texte, et, dans le même but, d'intégrer des chiffres pour montrer de quelle manière les enfants arméniens concernés par le conflit au Haut-Karabakh ont été affectés.

Mme Pruidze, qui a aussi travaillé avec des enfants déplacés en Géorgie, reconnaît comme Mme Heinzelmann que l'intégration est un problème majeur, et que pour les enfants concernés, la « normalisation » doit remplacer le sentiment que la situation est « temporaire ». Les enfants migrants qui ont des besoins spéciaux doivent recevoir une attention particulière. Dans la liste des régions en conflit, au paragraphe 2, il serait souhaitable d'ajouter le nom des pays manquants.

Mme Mergen juge nécessaire de distinguer les deux principaux points de vue, à savoir : (1) la perspective des pays occidentaux qui sont susceptibles d'accueillir des enfants réfugiés et leurs parents et (2) la perspective des zones de conflit elles-mêmes, où les enfants sont directement victimes. Elle estime aussi qu'il convient de rendre le paragraphe 6 plus neutre en intégrant des chiffres concernant l'Arménie.

M. Kiral rappelle aux membres de la commission qu'il est nécessaire d'examiner les causes profondes des conflits concernés et d'éviter autant que possible de nouveaux conflits dans l'avenir. La communauté internationale, y compris le Conseil de l'Europe, ne fait pas encore suffisamment contre les pays qui provoquent des conflits armés. Pour analyser les conséquences des conflits armés, il est nécessaire de créer davantage de sous-catégories, tout d'abord pour différencier les réfugiés des déplacés, mais aussi pour distinguer plusieurs domaines (les soins de santé, l'éducation, etc.). Il faut garantir l'accès des organisations et autres institutions internationales aux territoires occupés, même lorsque les conflits ne sont pas « gelés » mais sont encore très actifs car actuellement, de nombreux enfants vivant dans des institutions ne reçoivent plus du tout de soutien des organisations internationales.

Mme McCormick confirme que la question de l'accès est cruciale et problématique ; le prochain rapport devrait mentionner clairement que, tant du point de vue politique que sécuritaire, les ONG ont beaucoup de mal à intervenir dans les zones de conflit. L'accès à certaines communautés locales, et donc la possibilité d'atteindre les catégories d'enfants vulnérables, est particulièrement difficile.

Mme Fataliyeva remercie les experts et les membres de la commission pour les nombreux commentaires utiles. Elle souhaite traiter la question de l'accès soulevée par les derniers intervenants. L'intégration des enfants réfugiés et migrants dans les pays européens est un aspect qui pourrait être en partie abordé dans son rapport, en particulier pour souligner le problème des idées reçues actuelles, mais le problème est si complexe qu'il mérite certainement un rapport ultérieur spécifique. Elle est d'accord avec les experts sur l'étendue du problème et la variété des questions concernant les enfants et elle les remercie de leur contribution ; les pratiques violentes contre les enfants sont tout simplement inacceptables, quel que soit le contexte national ou politique. Elle reconnaît que, comme dans tout conflit, les enfants des deux camps pâtissent du conflit du Haut-Karabakh. Cela étant, il ne faudrait pas oublier que la cause première de ce conflit est l'occupation des territoires azerbaïdjanais. Ce sont les enfants azerbaïdjanais qui sont devenus -et le sont toujours - des victimes de violences intentionnelles. Le présent rapport s'attache principalement à examiner comment protéger les enfants contre la violence intentionnelle, programmée, dans le cadre de conflits, y compris dans leurs propres pays.

M. Škoberne insiste sur le fait que tous les enfants touchés par la guerre sont également victimes et devraient donc tous être mentionnés dans ce rapport sans préciser leur pays. Il a connu personnellement une situation similaire au moment de la guerre des Balkans, dans laquelle tous les camps ont souffert du conflit de la même manière, indépendamment de la question de savoir qui avait commencé la guerre.

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Liste des participants

Chairperson / Présidente :

Mme Stella KYRIAKIDES		Cyprus / Chypre
-----------------------	--	-----------------

Vice-Chairpersons / Vice-Présidents :

Mme Silvia BONET		Andorra / Andorre
M. Ertuğrul KÜRKCÜ		Turkey / Turquie
M. Ionuț-Marian STROE		Romania / Roumanie

Members / Membres

1. Mme Silva CAKA Albania / Albanie
2. Mme Sílvia Eloïsa BONET
1st Vice Chairperson / 1^{er} vice-président Andorra / Andorre
3. M. Mikayel MELKUMYAN Armenia / Arménie
4. M. Franz Leonhard **ESSL** Austria / Autriche
5. M. Stefan SCHENNACH Austria / Autriche
6. Mrs Sevinj **FATALIYEVA** Azerbaijan / Azerbaïdjan
7. Mme Ganira PASHAYEVA Azerbaijan / Azerbaïdjan
8. Mme Sabine de BETHUNE Belgium / Belgique
9. M. Stefaan **VERCAMER** Belgium / Belgique
10. Mme Milica MARKOVIĆ Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine
11. M. Nikolay ALEKSANDROV Bulgaria / Bulgarie
12. Mme Aneliya KLISAROVA Bulgaria / Bulgarie
13. Mme Marijana **BALIĆ** Croatia / Croatie
14. Mme Stella KYRIAKIDES Cyprus / Chypre
15. Mme Zdeňka HAMOUSOVÁ Czech Republic / République tchèque
16. Mme Gabriela **PECKOVÁ** Czech Republic / République tchèque
17. Mme Aaja Chemnitz LARSEN Denmark / Danemark
18. M. Jaak MADISON Estonia / Estonie
19. Mme Anne KALMARI Finland / Finlande
20. M. Damien ABAD France
21. Mme Maryvonne BLONDIN France
22. Mme Marie-Christine DALLOZ France
23. M. Denis JACQUAT France
24. Mme Irina **PRUIDZE** Georgia / Géorgie
25. Mme Doris BARNETT Germany / Allemagne
26. Mme Sybille BENNING Germany / Allemagne

Alternates / Remplaçant(e)s

- ZZ...
- Mme Judith PALLARÉS
- Mme Naira KARAPETYAN
- Mme Angelika WINZIG
- M. Andreas SCHIEDER
- M. Vusal HUSEYNOV
- M. Muslum MAMMADOV
- M. Damien THIÉRY
- Mme Petra De SUTTER
- ZZ...
- M. Krasimir BOGDANOV
- ZZ...
- M. Mihael ZMAJLOVIĆ
- Mme Christiana EROKORITOU
- M. Pavel HOLÍK
- M. Rom KOSTŘICA
- Mme Christina EGELUND
- Mme Marianne MIKKO
- Mme Anne LOUHELAINEN
- Mme Catherine **QUÉRÉ**
- M. Gérard BAPT
- Mme Danielle AUROI
- Mme Marie-Francoise PEROL-DUMONT
- M. Dimitri TSKITISHVILI
- Mme Elvira DROBINSKI-WEISS
- M. Tobias ZECH

27. Mme Herlind GUNDELACH	Germany / <i>Allemagne</i>	M. Axel FISCHER
28. M. Andrej HUNKO	Germany / <i>Allemagne</i>	Mme Annalena BAERBOCK
29. Mme Nina KASIMATI	Greece / <i>Grèce</i>	M. Dimitrios KAMMENOS
30. M. Evangelos MEIMARAKIS	Greece / <i>Grèce</i>	M. Konstantinos TZAVARAS
31. M. Márton GYÖNGYÖSI	Hungary / <i>Hongrie</i>	Mme Mónika BARTOS
32. M. Ákos HADHÁZY	Hungary / <i>Hongrie</i>	M. Gábor HARANGOZÓ
33. M. Vilhjálmur ÁRNASON	Iceland / <i>Islande</i>	M. Birgir ÁRMANNSSON
34. M. Joseph O'REILLY	Ireland / <i>Irlande</i>	M. Rónán MULLEN
35. Mme Maria Teresa BERTUZZI	Italy / <i>Italie</i>	Mme Eleonora CIMBRO
36. Mme Nunzia CATALFO	Italy / <i>Italie</i>	Mme Cristina DE PIETRO
37. M. Giuseppe GALATI	Italy / <i>Italie</i>	M. Francesco Maria AMORUSO
38. Mme Laura PUPPATO	Italy / <i>Italie</i>	Mme Adele GAMBARO
39. M. Andris BĒRZINŠ	Latvia / <i>Lettonie</i>	Mme Inese LAIZĀNE
40. ZZ...	Liechtenstein	ZZ...
41. M. Virgilijus PODERYS	Lithuania / <i>Lituanie</i>	M. Kęstutis MASIULIS
42. Mme Martine MERGEN	Luxembourg	Mme Françoise HETTO-GAASCH
43. M. Deo DEBATTISTA	Malta / <i>Malte</i>	M. Charlò BONNICI
44. Mme Liliana PALIHOVICI	Republic of Moldova / <i>République de Moldova</i>	M. Valeriu GHILETCHI
45. M. Jean-Charles ALLAVENA	Monaco	M. Eric ELENA
46. ZZ...	Montenegro / <i>Monténégro</i>	ZZ...
47. M. Paul SCHNABEL	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Mme Reina de BRUIJN-WEZEMAN
48. M. Henk OVERBEEK	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Mme Marjolein FABER-VAN DE KLASHORST
49. Mme Ingebjørg GODSKESEN	Norway / <i>Norvège</i>	M. Tore HAGEBAKKEN
50. Mme Margareta BUDNER	Poland / <i>Pologne</i>	Mme Magdalena KOCHAN
51. Mme Barbara CHROBAK	Poland / <i>Pologne</i>	Mme Andżelika MOŹDŻANOWSKA
52. M. Andrzej WOJTYŁA	Poland / <i>Pologne</i>	Mme Agnieszka POMASKA
53. M. Luís LEITE RAMOS	Portugal	ZZ...
54. Mme Helena ROSETA	Portugal	Mme Edite ESTRELA
55. M. Liviu Ioan Adrian PLEȘOIANA	Romania / <i>Roumanie</i>	M. Corneliu ȘTEFAN
56. M. Cezar Florin PREDĂ	Romania / <i>Roumanie</i>	M. Viorel Riceard BADEA
57. M. Ionuț-Marian STROE 3rd Vice Chairperson / 3^{ème} vice-président	Romania / <i>Roumanie</i>	Mme Oana-Mioara BÎZGAN-GAYRAL
58. M. Roger ZAVOLI	San Marino / <i>Saint-Marin</i>	Mme Vanessa D'AMBROSIO
59. M. Milovan BOJIĆ	Serbia / <i>Serbie</i>	M. Miljan DAMJANOVIĆ
60. Mme Elvira KOVÁCS	Serbia / <i>Serbie</i>	Mme Dubravka FILIPOVSKI
61. M. Ján MAROSZ	Slovak Republic / <i>République Slovaque</i>	Mme Renáta KAŠČÁKOVÁ
62. M. Jan ŠKOBERNE	Slovenia / <i>Slovénie</i>	M. Andrej ŠIRCELJ
63. M. José Manuel BARREIRO	Spain / <i>Espagne</i>	M. Ovidio SÁNCHEZ
64. Mme Maria Concepción de SANTA ANA	Spain / <i>Espagne</i>	Mme Pilar LUCIO
65. Mme Melisa RODRÍGUEZ HERNÁNDEZ	Spain / <i>Espagne</i>	Mme Ángela BALLESTER
66. Mme Carina OHLSSON	Sweden / <i>Suède</i>	Mme Eva-Lena JANSSON
67. M. Markus WIECHEL	Sweden / <i>Suède</i>	Mme Annicka ENGBLOM
68. M. Jean-Pierre GRIN	Switzerland / <i>Suisse</i>	M. Hannes GERMANN
69. Mme Liliane MAURY PASQUIER	Switzerland / <i>Suisse</i>	M. Filippo LOMBARDI
70. M. Vladimir GJORCHEV	"The former Yugoslav Republic of Macedonia" / <i>"L'ex-République yougoslave de Macédoine"</i>	ZZ...

71. M. Mehmet BABAOĞLU	Turkey / <i>Turquie</i>	M. Cemalettin Kani TORUN
72. Mme Emine Nur GÜNAY	Turkey / <i>Turquie</i>	M. Suat ÖNAL
73. M. İlhan KESİCİ	Turkey / <i>Turquie</i>	M. Haluk KOÇ
74. M. Ertuğrul KÜRKCÜ 2 nd Vice Chairperson / 2^{ème} vice-président	Turkey / <i>Turquie</i>	Mme Filiz KERESTECİOĞLU DEMİR
75. M. Oleksandr BILOVOL	Ukraine	M. Vladyslav GOLUB
76. M. Serhii KIRAL	Ukraine	M. Boryslav BEREZA
77. M. Viktor VOVK	Ukraine	M. Oleksii GONCHARENKO
78. M. Geraint DAVIES	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Lord George FOULKES
79. Sir Jeffrey DONALDSON	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Baroness Margaret EATON
80. M. John PRESCOTT	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Baroness Doreen MASSEY
81. M. Mike WOOD	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mme Kelly TOLHURST

SPECIAL GUESTS / INVITES SPECIAUX

Mr Ziyafet Asgarov, 1st Vice-Speaker of the Milli Mejlis / 1er vice-président du *Milli Mejlis*

Mr Samad Seyidov, Head of Azerbaijani Delegation to PACE, Chairperson of the Foreign and Interparliamentary relations Committee of Milli Mejlis / Président de la délégation de l'Azerbaïdjan auprès de l'APCE, Président de la Commission des Affaires étrangères et interparlementaires du *Milli Mejlis*

Mr Mikail Jabbarov, Minister of Education / Ministre de l'Éducation

Ms Hicran Huseynova, Chairperson of the State Committee on Family, Women and Children Affairs / Présidente de la Commission d'État pour les affaires de la famille, des femmes et des enfants

Mr Elsever Agayev, Deputy Minister of Health / Ministre adjoint de la Santé

Ms Christine McCormick, Child Protection Adviser, Save the Children, London, United Kingdom / Conseillère sur la protection de l'enfance, Save the Children, Londres, Royaume-Uni

Ms Galina Heinzelmann, Psychologist/Psychotherapist, Berlin, Germany / Psychologue / Psychothérapeute, Berlin, Allemagne

Ms Ceyran Rahmatullayeva, Head of Secretariat, State Committee for Family, Women and Child Affairs of the Republic of Azerbaijan / Chef du Secrétariat de la Commission d'État pour les affaires de la famille, des femmes et des enfants de la République d'Azerbaïdjan

Ms Esmira Orucova, Senior research fellow of the department of Public safety and legal security of the Institute of Law and Human Rights of AAOS (Azerbaijan Academy of Sciences) and founder and chairperson of the NGO "Way of Grief" / Chargée de recherche principale du département de la sûreté publique et de la sécurité juridique de l'Institut du droit et des droits de l'homme de l'AAOS (Académie nationale des Sciences de la République d'Azerbaïdjan) et fondatrice et présidente de l'ONG « Chemins de deuil »

ALSO PRESENT / EGALEMENT PRESENTS

Elected representatives of the Turkish Cypriot Community (in accordance with Resolution 1376 (2004)) / Représentants élus de la communauté chypriote turque (conformément à la Résolution 1376 (2004))

Mr Mehmet ÇAĞLAR
Mr Erdal ÖZCENK

**MEMBERS OF THE PARLIAMENTARY COMMITTEE ON FAMILY, WOMEN AND CHILDREN AFFAIRS
OF AZERBAIJAN /
MEMBRES DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE DE LA FAMILLE, FEMMES ET ENFANTS DE
L'AZERBAÏDJAN**

Ms Agiya NAKHCHIVANLI – Chairperson / Présidente
Mr Agajan ABIYEV
Ms Sona ALIYEVA
Ms Dilara DJABRAYILOVA
Mr Tahir RZAYEV
Ms Sadagat VALIYEVA

**Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / Commission des questions sociales,
de la santé et du développement durable**

NAME / NOM

Ms / Mme Tanja KLEINSORGE Head of the Secretariat / Chef du Secrétariat
Ms / Mme Aiste RAMANAUSKAITE Secretary to the Committee / Secrétaire de la commission
Ms / Mme Maren LAMBRECHT-FEIGL Secretary to the Committee / Secrétaire de la commission
Ms / Mme Alina BELIAEVA Co-Secretary to the Committee / Co-Secrétaire de la commission
Ms / Mme Jannick DEVAUX Project Manager / Chef de projet
Ms / Mme Linda McINTOSH Principal Assistant / Assistante principale
Ms / Mme Fatima NOUICER Assistant / Assistante